

Barème pour l'oral de l'EAF session juin 2022

Reprise des tableaux d'évaluation proposés dans le BO spécial 6 du 30 juillet 2020

Première partie : 12 points

	Eléments évalués	
Lecture	Lecture correcte et expressive d'un texte	2 points
Explication	Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos.	6 points
Question de grammaire	Mobilisation des savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question ; capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent ; capacité à manipuler un énoncé.	2 points

Seconde partie : 8 points

Critères	Eléments évalués	
Les motivations du choix de l'œuvre (3 minutes maximum)	 Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel Présentation synthétique de l'œuvre retenue (en relation avec les raisons du choix du candidat) 	2 points
Le dialogue	Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion	3 points
Les références	 Justifications du propos par des références à l'œuvre qui témoignent d'une appropriation personnelle Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos 	3 points